

**MEMOIRE DESCRIPTIVE ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES  
POUR LA CONSTRUCTION D'UN THONIER AVEC SYSTEME**

**DE CONGELATION**

-o-o-o-o-o-o-o-

**I) TYPE DE BATEAU :**

Il s'agit d'un bateau destiné à opérer en mer profonde avec le système de pêche "filet de capture".

**II) CARACTERISTIQUES GENERAUX :**

Longueur totale.....	43,40 m
Longueur entre PP.....	38,25 "
Largeur maximum.....	9,30 "
Hauteur maximum.....	4,35 "
Tirant d'eau moyen.....	3,75 "
Tirant d'eau maximum.....	4,25 "
Capacité des cales.....	4 00
Capacité de congélation.....	10 t/jour
Puissance installée (approximative).....	1.000 CV
Vitesse d'essai.....	10,5 noeuds

**III) DESCRIPTION GENERALE :**

Le bateau sera construit en accord aux règlements en vigueur dans une Société de classification, internationalement connue. Le bateau comportera un pont principal, passerelle, gaillard, proue avancée et le tableau de poupe.

Le carenage sera étudié afin d'obtenir un rendement hydro-dynamique optimum, tant en navigation libre que dans le travail de remorquage du filet, assurant également un bon rendement de propulsion et de navigation.

**IV) SUBDIVISION ETANCHE :**

5 couches étanches transversales subdivisent le bateau par les compartiments suivants :

- Réservoir de poupe
- Citernes combustibles
- Salle des machines et citernes de double fonds
- Cales de chargement isolées, compartiments de congélation et citernes de double fonds.
- Compartiments des machines du timon et des citernes latérales.

**V) STRUCTURE :**

Toutes les structures de la coque seront en acier de qualité navale

.../...

dont les dimensions seront conformes aux règlements en vigueur dans le registre de classification, pour ce type de bateau.

Toutes les unions seront réalisées par soudure électrique. Tous les autres matériaux intervenant dans la construction tels que les fonditions, les bronzes etc... devront être également conformes aux certificats de conformité correspondants. Le système de construction sera transversale.

#### VI) LOGEMENT :

A la proue, sur le pont principal, sera construit un gaillard qui servira en partie de logement pour l'équipage, dans ce gaillard sera construit un abri métallique pour loger le reste de l'équipage et la timonerie.

La distribution de ces logements est la même que celle indiquée dans le plan adjoint n° 164 - 1 - 3881.

#### VII) EQUIPEMENT :

Ces logements seront équipés comme suit :

- CUISINE : Une cuisinière à gaz de six fourneaux, deux fours, une table d'acier inoxydable, un meuble à couvercle de bois dur, une glacière, une table à manger pliable.
- SALLE A MANGER : Deux tables de bois recouvertes de formica, deux sièges tapissés en toile plastique, huit chaises géométriques fixées au sol.
- SALLE DE BAIN EQUIPAGE : Deux WC, deux douches, trois lavabos, trois miroirs, porte manteaux, porte serviettes etc... Deux cabines pour six personnes. Chacune trois lits double superposés, quatre armoires, un bureau rabattable, une chaise.
- MAGASIN : Il aura les étagères nécessaires pour la réserve de vivres secs.

Deux cabines pour Officiers. Chacune un lit double superposé, deux armoires, un bureau avec tiroir et une chaise.

Deux cabines (une pour le Capitaine et une pour le Chef Mécanicien) : un lit avec un tiroir dans la partie inférieure, une armoire, un bureau avec tiroir dessus recouvert de formica et une chaise tapissée.

- SALLE DE BAIN OFFICIER : Un WC, une douche un lavabo, un miroir etc...
- SALLE DE BAIN CAPITAINE-CHEF MECANICIEN, Idem ANTERIEUR.
- SALLE A MANGER DES OFFICIERS. Une table recouverte de formica, 6 chaises tapissées et un buffet.
- TIMONERIE : Pupitre de commande, roue du gouvernail

Equipements de navigation, commande du projecteur et la sirène.  
 Equipement de radio et de vision claire.

Tous les revêtements et plafonds des logements seront isolés et tapissés avec du bois aggloméré revêtu de plastique. Les planchers seront couverts de plastique dans les cabines, salles à manger et timonerie ; pour la cuisine, le magasin et les salles de bain le revêtement sera en revêtements de céramique.

Les hublots seront en bronze avec couvercle cuirassé. Les fenêtres de la timonerie s'ouvriront par un axe horizontal, les portes extérieures sur le pont principal seront faites en acier et les salles de la timonerie en bois dur.

#### VIII) ARMEMENT :

Sur le pont principal le bateau sera armé avec de vastes bouches de tempêtes munis de grilles fixes. Le gaillard sera équipé par une grande et petite passerelle complétée par une rampe en rotin renforcé.

#### IX) ELEMENT D'ANCRAGE ET D'AMARRAGE :

Le bateau sera équipé d'encres et de câbles selon les exigences de la Société de classification et des Autorités locales.

Il disposera de 4 bittes d'amarrage soudées électriquement au pont et également de 4 passe-câble en relation avec elles.

Pour les manoeuvres d'ancrage, le bateau disposera d'un moulin d'ancre sur le pont du gaillard, fonctionnant électriquement et manuellement en cas de besoin. Les chaînes se placeront dans une caisse disposée dans la soute de la proue.

#### X) ELEMENTS DE SAUVETAGE :

Il sera installé 2 CANOTS de sauvetage autogonflables avec capacité pour 15 personnes chacun. Ces bateaux seront entourés de plastiques renforcés, système automatique de gonflage approuvés par la C.I.S.V.H.M. Le bateau sera pourvu de gilets de sauvetage, bouées de sauvetage et autres éléments de sécurité exigés par les règlements en vigueur.

#### XI) PEINTURE :

D'une façon générale toutes les surfaces métalliques avant d'être peintes seront nettoyées de tous les restes d'oxyde et de poussières de lamination.

Il y aura 3 couches de peinture anti-corrosive et anti-incrustante jusqu'à la ligne de flottaison et jusqu'à la ligne de charge maximale une couche variable, le reste de la coque recevra deux couches d'une couleur à choisir. La zone de la poupe sera peinte avec une couche de peinture anti-galvanisante. L'armement et les structures extérieures seront peintes avec une couche de peinture anti-corrosive et de deux couleurs à choisir.

Les structures intérieures à l'exception des réservoirs auront 2 couches de peinture anti-corrosive. Les revêtements des logements auront 2 couleurs à choisir de type "OLEO MAT".

Les réservoirs d'eau potable auront une couche en lait de ciment. Les structures intérieures de la zone des cales isolés auront une couche de peinture bitumée spéciale.

**XII) SYSTEME DE GOUVERNE :**

Sera installé un timon profilé et compensé actionné par un serve-moteur électrohydraulique, avec indicateur d'angle avec répétiteur de timonerie. Il sera prévu une manœuvre manuelle pour les cas d'urgence.

**XIII) CAPACITES :**

Les capacités approximatives seront les suivantes :

- Cales isolés (2) et antichambre.....	400 m3
- réservoir de combustible.....	400 m3
- " d'eau douce.....	30 m3

Avec ces capacités, l'autonomie du bateau sera d'environ 18 jours de navigation.

**XIV) STABILITE :**

La stabilité sera positive dans toutes les conditions de charge et de travail. Une fois terminé la construction du bateau, on procédera à un essai de stabilité.

**XV) ISOLEMENT :**

Les parties latérales de la cale seront isolée avec une couche étendue sur une épaisseur de 200 mm et le plafond par une couche de 250 mm. Les panneaux seront fixés par du fer soudé à la coque auquel on appliquera une couche de peinture bitumée. Sur les cloisons sera appliqué une couche de métal déployé (type arance) et au dessus une couche de ciment de 20 mm d'épaisseur.

Sur le plancher sera placé une couche de liège recouverte par une couche de ciment de 50 mm d'épaisseur, renforcé par du métal déployé, extra-lourd.

**XVI) PROTECTION CATHODIQUE :**

Afin de protéger la coque de la corrosion galvanique on placera des "pains" de zinc de 99,99 de pureté. Les "pains" seront soudés à la coque.

**XVII) MACHINERIE :**

Sera installé un moteur Diesel de fabrication Argentine d'environ 1.000 CV à 1.000 rpm avec réducteur inverseur de contrôle hydraulique ayant une relation de transmission de 3 : 1.

Le moteur sera installé avec tous ses accessoires par le combustible huile lubrifiante avec réfrigération du type indirect, tuyaux d'échappement ; etc...

La ligne de l'arbre sera calculée et construite en accord aux normes du règlement de classification, elle comportera un axe porte-hélice et un axe intermédiaire appuyé sur des coussinets en métal blanc.

La gaine de l'hélice sera faite d'un tube en acier renforcé et des plaques de caoutchouc synthétique entouré d'acier inoxydable. La lubrification et réfrigération sera réalisée par de l'eau sous-pression depuis la digue de pompe.

L'hélice sera en bronze - manganeèse et les pales fixes.

#### XVIII) ELEMENTS DE PECHE :

Le bateau aura les équipements de pêche suivants :

- Un palan de pêche du type combiné avec des rouleaux motrices, un rouleau de guidage et 2 cabestans pour les manœuvres auxiliaires.
- Le fonctionnement du palan sera hydraulique et la puissance approximative de 65 CV.
- Une poulie hydraulique pour ramasser le filet, d'une traction de 2.000 kg (deux mille).
- Un palan de balancine hydraulique pour le net principal.
- Une pompe hydraulique type "Wiskers", pour le fonctionnement des machines décrites ci-dessous, en fonctionnant depuis une prise de force de la caresse principale.
- Un poste central de commande pour les équipements hydraulique placé sur le pont principale.
- Sur le côté de bord on installera un crochet démontable pour les travaux de pêche avec filet circulaire.

#### XIX) TUYAUTERIE DE LA COQUE :

TUYAUTERIE GENERALE. Le bateau sera doté des systèmes de tuyauterie pour l'incendie, l'acheminement du combustible, de l'eau douce, tout en accord aux prescriptions de la réglementation du registre de classification.

SONDES, VENTILATION ETC... Tous les réservoirs de combustibles, d'eau douce, auront leur tuyauterie de ventilation correspondante ainsi que les sondes et les bouches d'incendie en accord à la réglementation du registre de classification. En plus seront installées les portes d'inspection représentative, avec cellule de fer.

#### IX) ACCESSOIRES DES MACHINES :

Dans la salle des machines sera installé un télégraphe pour les ordres de la timonerie, deux groupes électrogènes, chacun d'eux avec une capacité suffisante pour faire face aux besoins du navire, les pompes de services généraux pour l'incendie, les sanitaires, l'eau douce, le transport du combustible, électro-compresseur etc...

#### XII) INSTALLATION ELECTRIQUE :

Le courant sera alternatif de 220 V 50 Hz. Les conducteurs seront ceux prévus en accord avec le registre de classification. Les passages à travers le pont et les cloisons seront du type étanche.

Dans la salle des machines seront installé un tableau avec ses instruments correspondants, interrupteurs et clefs de section frontale pour commande des différents circuits.

Sera installé dans la timonerie et le gaillard les tableaux additionnels pour les lumières de navigation.

### XXII) EQUIPEMENT DE NAVIGATION :

Sera installé les équipements suivants :

- 1 équipement de radio téléphone
- 1 " radiogéométrique
- 1 " complet de radar
- 1 " de éco-sonde visuel et graphique
- 1 compas magnétique

### XXIII) ESSAIS :

Durant et à la fin de la construction s'effectueront les essais suivants :

- a) Essai de fonctionnement partiel de tous les éléments et système installés.
- b) essai hydraulique de piquée de la proue, réservoirs d'eau et de combustible.
- c) essai de stabilité transversale
- d) essai de navigation (consommation, vitesse, évolution etc...)